

SEANCE du Conseil Municipal du 3 Mars 2008

20h 30

Présents : Claude BIEN, Christian OLIVE, Dominique POIRET, Gérard SCHMIT, Aline BATAILLE, Denis LEROY, Laurent DEGODET, Brigitte HOURLIER, Jean-Pierre MAZEREEL, Anne ROBILIARD.

Absents :

Monsieur Claude LE GLOANIC pouvoir à Monsieur Claude BIEN
Monsieur Patrick JACQUEMET pouvoir à Madame Anne ROBILIARD.
Monsieur Hubert CROZAT pouvoir à Monsieur Laurent DEGODET

Date de convocation : 25/02/08

Monsieur Jean-Pierre MAZEREEL est nommé secrétaire de séance.

I – COMPTES RENDUS DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

1. Communauté de Communes Champagne Vesle

L'Assemblée ordinaire aura lieu le 6 mars 2008.

Lors de la réunion de bureau, il a été décidé de proposer au vote des délégués, la réalisation des travaux d'enfouissement de conduites d'eaux pluviales avenue Madame Eugène ROEDERER, rue des Moëttes, et rue de la Petite Montagne. Travaux correspondants à une grosse dépense de voirie de la Communauté de Communes Champagne Vesle.

Ces travaux sont tributaires de l'accord des subventions qui ont été sollicitées, et des possibilités financières du SIEM qui interviendra sur le réseau électrique et coordonnera l'ensemble des travaux.

2. Syndicat des eaux de la Garenne

Les points suivants ont été évoqués lors de la dernière réunion :

- Etude des Bassins d'alimentation des captages qui permettra de déterminer la capacité d'extension suite aux différentes demandes formulées
- Passage de caméra dans le premier puits datant des années 1950 afin de connaître la provenance de l'eau qui est d'une meilleure qualité. L'analyse des résultats est en cours.
- Implantation de piézomètres dont 2 seront mis en place dans des champs à Gueux.
- La bache de mélange (2 réservoirs accolés de 400 m³ chacun) permettant une qualité constante, une meilleure oxygénation de l'eau supprimant les problèmes de chlore.

- Sécurité autour des bassins, préserver les installations contre d'éventuel actes de vandalisme.
- Etude environnementale
- Les taux de nitrate et d'atrazine ont nettement baissé.

II – COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

▣ AMENAGEMENT – DEVELOPPEMENT

1. PLU

Les Conseillers prennent connaissance de la dernière version des différents documents du PLU (document graphique, document d'orientation d'aménagement, et plans) qui ont été amendés par les personnes publiques associées lors des réunions du 4 et 11 février.

Tous ces documents remis aux conseillers et aux membres de la commission, sont également consultables en Mairie par toute personne.

Toutes les observations formulées seront consignées dans le registre d'enquête publique.

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'il n'a pas souhaité que l'arrêt du projet du PLU soit voté au cours de cette séance. Cette décision sera prise par le prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture de la lettre de Monsieur le Sous-Préfet rappelant en matière de logement la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991 et la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13/12/2000 qui définissent la réalisation de logements locatifs aidés. Ce courrier laisserait à penser que le projet du PLU de GUEUX ne serait pas suffisamment social.

Le document intitulé « Porter à connaissance » (*) n'est pas encore parvenu en Mairie.

2. Complexe multi activités

Dans le cadre de la construction du complexe multi activités, les Conseillers prennent acte du choix des entreprises retenues par les membres de la Commission d'appel d'offres, et autorisent le Maire à signer les marchés. Cette décision fait l'objet de la délibération N° 16/2008.

4 lots ayant été déclarés infructueux, un deuxième appel d'offres a été lancé, les Conseillers confirment le choix de la Commission d'appel d'offres, cette décision fait l'objet de la délibération N° 17/2008.

Nb : () ce document est parvenu en Mairie le Mardi 4 mars 2008 à 9 heures, il est donc consultable par qui souhaite en prendre connaissance.*

Le marché est arrêté à la somme de 1 599 164,22 € HT inclus les tranches conditionnelles (lot gros œuvre : étanchéité haute des portiques, et lot électricité : sonorisation), correspondant à une hausse de 2,02% par rapport à l'estimation faite par l'architecte.

Les Conseillers prennent connaissance du montant de la subvention allouée par le Conseil Général de 202 747 € représentant 12,68% du montant HT du marché. Un courrier de remerciements sera adressé à Monsieur le Président du Conseil Général.

Les subventions demandées auprès de la Région et de l'Etat n'ont pas encore obtenu de réponse.

▣ DOSSIERS DIVERS

1. Echange de Terrain ruelle d'Ormes

Les Conseillers donnent à l'unanimité, un avis favorable à l'échange de terrain permettant un élargissement de la voie menant au nouveau cimetière. Cette décision fait l'objet de la délibération N° 18/2008. Les frais seront à la charge du futur propriétaire demandeur.

2. Aménagement aire de stationnement Poids Lourds, déviation Sud, sur la parcelle 133.

Les Conseillers prennent connaissance des 3 devis pour la réalisation du parking poids lourds, au droit du panneau de signalisation de la zone artisanale,

EUROVIA pour 13 197 € HT,
STPE pour 12 279 € HT,
et SO LO TRA pour 11 017 € HT.

L'entreprise SO LO TRA présentant l'offre économiquement la plus avantageuse a été retenue par arrêté N° 10/2008

Indemnisation de l'exploitant de la parcelle ZM 133

Les Conseillers donnent un avis favorable pour indemniser l'exploitant agricole, Cette décision fait l'objet de la délibération N° 20/2008.

3. Eclairage Public rue du Fond Croix Rouge

Les Conseillers acceptent le devis présenté par l'entreprise FORCLUM pour la mise en place de 3 mâts rue du fond de la croix rouge pour un montant HT de 1 003,26 €.

Ces travaux seront réalisés avant les travaux programmés et la mise en place des enrobés.

Les travaux rue du Circuit sont achevés.

Madame POIRET signale le problème au droit de la dernière propriété rue du circuit, création d'ornières par absence d'enrobés dans le chemin de l'AF emprunté par des engins motorisés. Les Conseillers demandent la pose d'une chaîne, interdisant l'accès à toute circulation dans ce chemin réservé à la promenade, les abords seront refaits par les employés communaux.

4. Demande d'une avance de subvention pour le CEV dans le cadre de l'accueil périscolaire

Les Conseillers après en avoir débattu, acceptent de verser une avance de 10 000 € au CEV, sur la subvention 2008, cette décision fait l'objet de la délibération N° 19/2008. Mais les Conseillers souhaitent en retour les comptes d'exploitation, et le plan de productivité qui avaient été demandés en décembre 2007 par Monsieur Claude LE GLOANIC.

Monsieur LEROY informe que la diminution des aides versées par la CAF, ainsi que les contrats aidés par l'état venus à échéance sont pour une grande part à l'origine du déficit du CEV.

Les Conseillers demandent un rapprochement auprès des Familles rurales.

Monsieur OLIVE souhaite une rencontre entre les responsables du CEV et les représentants des communes de GUEUX, THILLOIS, VRIGNY. Il demande également la création d'une Commission Communale spécifique.

5. Convention mise à disposition d'équipements de Tennis

Monsieur le Maire informe les Conseillers de la demande de subvention formulée auprès de la Fédération Française de Tennis, pour la construction d'un court de tennis couvert.

Celle-ci est liée à la mise à disposition du court au Tennis Club de Gueux par convention.

Monsieur LEROY demande si cette mise à disposition est exclusive au club.

Dans la convention il est spécifié que le club organise l'accueil des établissements scolaires locaux, des associations scolaires. Un planning d'utilisation des équipements sera établi et fera l'objet d'une concertation entre la commune et le club.

Les Conseillers autorisent le Maire à signer la convention, cette décision fait l'objet de la délibération N° 21/2008.

▣ HYGIENE – SECURITE – VOIRIE (rapporteur Mr Christian OLIVE)

Suite aux nombreux échanges de courrier, la Société SCREG a enfin remis en état les enrobés au lotissement « Les Royats ».

Les réfections des entrées de propriété en street-print seront exécutées prochainement. Ces matériaux vieillissent mal dans le temps, et ne seront pas réutilisés dans de futures opérations.

▣ INFORMATION – COMMUNICATION (rapporteur Mme Aline BATAILLE)

Le bulletin sera assuré par la prochaine équipe municipale

☐ **EMBELLISSEMENT – FLEURISSEMENT** (rapporteur Mme Dominique POIRET)

L'aménagement de l'aire de jeux au lotissement « les Royats » est en cours de réalisation.

☐ **GROUPEMENT INTERCOMMUNAL-SCOLAIRE DE GUEUX – VRIGNY – THILLOIS**
(rapporteur Mr Denis LEROY)

Monsieur LEROY informe les Conseillers du courrier de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale relatif à l'organisation des stages de remise à niveau proposés aux élèves présentant en fin d'école primaire des difficultés en français ou en mathématiques.

3 stages seraient organisés par des maîtres volontaires dans les locaux scolaires.

Ce dispositif de remise à niveau devra obtenir la validation de l'inspecteur de la circonscription avant sa mise en place.

Le 27 mars prochain visite des établissements scolaires de Gueux sera rendue par 2 enseignants de l'Ecole de Yekaterinburg en Russie avec lesquels l'école primaire de Gueux entretient une correspondance écrite.

Monsieur le Maire propose que le prochain conseil municipal prévoie un accueil en Mairie pour les représentants de cette école russe.

Monsieur DEGODET a assisté au dernier conseil d'administration du Collège, où il a été constaté que l'effectif a tendance à baisser, et que le nombre de 600 élèves ne sera pas dépassé.

Actions menées par le Collège : citoyenneté environnement, et danger d'Internet.

☐ **JEUNESSE** (rapporteur Mme Anne ROBILIARD)

Les jeunes du Conseil Municipal se retrouveront samedi prochain pour la dernière rencontre avec les Conseillers en place, Madame Anne ROBILIARD, Madame Aline BATAILLE et Monsieur Claude LE GLOANIC.

Quelques modifications ont été apportées dans le planning « formation aux gestes de 1^{er} secours ».

Il est souhaité que cette formation soit également proposée aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.

☐ **SANTE – 3^{ème} AGE** (rapporteur Mme Anne ROBILIARD)

Le Conseil Municipal remercie Madame Anne ROBILIARD pour le travail effectué auprès des Anciens.

Madame ROBILIARD précise qu'elle l'a fait avec beaucoup de plaisir.

☐ **SPORTS** (rapporteur Mr Denis LEROY)

L'Assemblée Générale du club tir à l'arc aura lieu le 7 mars prochain.

IV – DELIBERATIONS

O. N° 16/2008 - Travaux de construction du Complexe multi-activités, choix des entreprises appel d'offres du 14/11/07.

- Vu la délibération N° 04/2007 relative au lancement de la procédure d'Appel d'Offres pour les travaux de construction du Complexe multi-activités
- Vu l'ouverture des premières enveloppes par le Pouvoir Adjudicateur en date du 18 décembre 2007
- Vu la réunion de la C.A.O pour l'ouverture des secondes enveloppes en date du 18 décembre 2007
- Au Vu du rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre, les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 14 janvier 2008, ont décidé de déclarer les lots :

02 (Charpente bois), 08 (Electricité), 13 (Peinture), et 14 (VRD/ Aménagements extérieurs) infructueux, et de relancer un nouvel appel d'offres pour ces 4 lots sur la base d'un nouveau cahier des charges.

- Pour les autres lots, les membres de la CAO ont décidé de classer les offres au regard des critères de choix définis et pondérés dans le règlement de consultation afin de rechercher l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.
- Au vu du classement des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé de retenir les entreprises suivantes pour les montants Hors Taxes mentionnés ci-après :

LOT 1	Gros Oeuvre	
	MPC	
	Tranche ferme	447 472,80 € HT
	Tranche conditionnelle	4 141,80 € HT

LOT 3	Charpente Métallique	
	AFM LEROY	91 888,80 € HT

LOT 4	Couverture Bardage	
	SOPREMA	203 600,00 € HT

LOT 5	Menuiseries extérieures	
	APB	66 909,00 € HT

LOT 6	Doublages et Plafonds	
	ISOMARNE	71 928,98 € HT

LOT 7	Menuiserie Intérieure	
	MELODA	58 712 ,39 € HT

LOT 9	Chauffage et Ventilation	
	ALPHA CHAUFFAGE	119 950,00 € HT

LOT 10	Plomberie	
	CONRAUX	28 755,36 € HT
LOT 11	Carrelage	
	DEBEAUMONT	45 893,00 € HT
LOT 12	Sol sportif	
	TENNIS ET SOLS	15 332,12 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte de retenir les entreprises précédemment citées, et demande qu'un nouvel appel d'offres ouvert soit relancé pour les lots 2, 8, 13, 14.
- Et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'appel d'offres du 22 novembre 2007.

O. N° 17/2008 - Travaux de construction du Complexe multi-activités, choix des entreprises appel d'offres du 16/01/08.

- Vu la délibération N° 04/2007 relative au lancement de la procédure d'Appel d'Offres pour les travaux de construction du Complexe multi-activités,
- Vu la délibération N°16/2008 approuvant les conclusions de la Commission d'Appel d'offres déclarant les lots 2,8,13 et 14 infructueux et le lancement d'un appel d'offres ouvert sur la base d'un nouveau cahier des charges.
- Vu l'ouverture des premières enveloppes par le Pouvoir Adjudicateur en date du 14 février 2008.
- Vu la réunion de la C.A.O pour l'ouverture des secondes enveloppes en date du 14 février 2008.
- Vu le rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'Oeuvre.
- Vu le procès verbal des membres de la CAO réunis le 14 février 2008 retenant les entreprises suivantes :

LOT 2	Charpente bois	
	Le BATIMENT ASSOCIE	54 624,00 € HT
LOT 8	Electricité	
	PERIN Michel Tranche ferme Tranche conditionnelle	126 783,35 € HT 960,12 € HT
LOT 13	Peinture	
	TURQUIN	35 251,50 € HT
LOT 14	VRD/ Aménagements Extérieurs	
	SO LO TRA	226 961,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le montant des marchés précisés ci-dessus.
- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ces marchés.

O. N° 18/2008 - Echange de terres pour élargissement de la ruelle d'Ormes.

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier en date du 21 janvier 2008 du futur propriétaire de la parcelle AC 86, relatif à la proposition de cession d'une bande de terrain au droit de la propriété 1 ruelle d'Ormes, qui permettrait à la Commune l'élargissement de cette voie étroite menant au cimetière, en échange du talus situé sur le domaine public, ainsi que la partie restante de la parcelle 214 (ancienne cave) propriété communale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donne un accord de principe,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cet échange.

O. N° 19/2008 - Avance de subvention pour le CEV.

Suite à la demande formulée par le Président du Centre Educatif de Vacances de Gueux Thillois- Vrigny relative à l'avance d'une partie de la subvention 2008,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de verser au Centre Educatif de Vacances de Gueux Thillois- Vrigny la somme de 10 000 € représentant une partie de la subvention qui sera allouée au Budget 2008.

O. N° 20 /2008 – parcelle ZM 133 Indemnisation de l'exploitant agricole.

- Vu la délibération N°46/2006, en date du 2 octobre 2006, donnant un avis favorable, pour l'acquisition de la parcelle ZM 133 (partie de la parcelle ZM 82), située lieudit « Le Moulin à Vent » d'une superficie de 1 are 97 ca,
- Vu la demande formulée par l'exploitant relative au versement de l'indemnité pour perte d'exploitation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte de verser une indemnité à l'exploitant pour un montant de **150,61 €** calculée sur la base suivante :

Indemnité pour perte d'exploitation	1 173,86 x 5	=	5 869,30 €/ha
Indemnité pour perte de fumures		=	426,00 €/ha
Majoration pour destruction d'exploitation		=	1 349,93 €/ha
5 869,30 x 23%		=	1 349,93 €/ha

TOTAL		=	7 645,23 €/ha x 0,0197ha = 150,61 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et tous les documents se rapportant à ce dossier.

O. N° 21/2008 - Mise à disposition d'équipement de Tennis.

Dans le cadre de la construction du court couvert de tennis,
et suite à la demande formulée par les dirigeants du Tennis club de Gueux de mise à disposition des locaux,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition d'équipement de Tennis, au Tennis club de Gueux.

IV – INFORMATIONS DIVERSES

Les Conseillers prennent connaissance

- Du devis pour le remplacement de 2 ballons d'eau chaude à la Maison des Sports pour un montant de 7 568 € HT.
- Du courrier émanant de La Poste informant l'ouverture le 18 mars prochain de la plate-forme de distribution du courrier à GUEUX, située rue de la Fosse Chenevière dans la zone artisanale, pour les entreprises.

Les particuliers continueront d'être accueillis au bureau de poste où ils pourront effectuer les opérations habituelles.

Cette information sera reprise dans le journal « Les Gauseries »

Dans le cadre de la réalisation de la liaison, giratoire pôle scolaire et déviation sud, la Communauté de Communes Champagne Vesle a répondu favorablement pour la cession à la Commune des parcelles concernées.

Les cars de ramassage scolaire n'auront plus à passer intra muros, dès la réalisation de cette voie de liaison.

La rue du Moutier au droit du calvaire sera également aménagée dès la construction du complexe multi activités.

Des équipes ont été définies pour la tenue du bureau de vote.

Il est rappelé aux Conseillers que pour le bon déroulement des opérations de dépouillement il conviendra de faire preuve de beaucoup de rigueur et que le silence sera exigé dans la salle.

L'ouverture de la Pêche est prévue le samedi 15 mars 2008.

